

Réf: Dossier 295165

Avis de constitution

SOCIETE « LE FILTRE IVOIRIEN »

Siège ABIDJAN MARCORY BROU FULGENCE, Lot 14,
Ilot 00

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 27/02/2024 reçus par Me KOFFI YASSOUA ALAIN, et enregistrés au CEPICI le 01/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE FILTRE IVOIRIEN »

Objet : La Société a pour objet, en République de COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

La vente de toutes sortes de matériels électriques ;

La vente de pièces mécaniques ;

La commercialisation de matériels d'électricité et de mécanique industrielle ;

La commercialisation de matériels électroniques

L'import et l'export de matériels électriques et de pièces mécaniques ;

Le filtrage industriel et maritime

Travaux de dépannage et d'entretien des installations mises en place dans le cadre de l'objet social

Et plus généralement, toutes opérations commerciales se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN MARCORY BROU FULGENCE, Lot 14, Ilot 00

Dirigeant(s) M KOUADIO N'goran Lucien (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01213 du 11/03/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14268/GTCA/RC/2024 du 11/03/2024

